



Au fil de la Moder

1^{er} semestre 2015

Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que nous revenons vers vous avec cette 8^{ème} édition de notre bulletin « Au fil de la Moder » pour vous apporter les actualités des derniers mois.

Auenheim continue d'avancer et de progresser pour le bien être de nous tous.

Nous vous proposons avec plaisir, cette saison, un bulletin « relooké » et vous souhaitons un bel été 2015.

Bien cordialement

L'équipe municipale

Le nouveau Sous-Préfet en visite à Auenheim

Quelques mois après sa prise de fonction, le Maire de la commune Joseph Ludwig entouré de ses adjoints a accueilli dans notre commune le nouveau sous-préfet des arrondissements de Haguenau-Wissembourg, Monsieur Jean-Guy Mercan. Le but était de présenter les atouts de notre commune et d'échanger avec lui autour des dossiers et projets dans lesquels la commune est engagée.



Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération de Auenheim

Le 18 mars dernier, la commune a commémoré le 70^{ème} anniversaire de la libération du village. A cette occasion, les habitants sont venus nombreux, accompagnés des enfants des écoles, de la conseillère régionale et du conseiller général, des anciens combattants et du conseil municipal.

Une plaque rendant hommage aux 12 personnes tuées de la commune a été dévoilée. Un lâcher de ballons a clos cette très belle cérémonie.



Visite à Saint Hilaire Bonneval

C'est durant le week-end de l'Ascension, **du 14 au 17 mai 2015**, qu'une délégation de 17 personnes s'est rendue à SAINT HILAIRE BONNEVAL, dans le Limousin, commune jumelée avec AUENHEIM.

Cette visite avait pour but de conforter les relations engagées dans le cadre d'un pacte de jumelage entamé en 2011 entre nos deux communes. Ce fut un magnifique et chaleureux week-end pour chacun d'entre nous. Un grand merci aux familles d'accueil, et à tous ceux qui ont participé à ce déplacement.





La fête Nationale

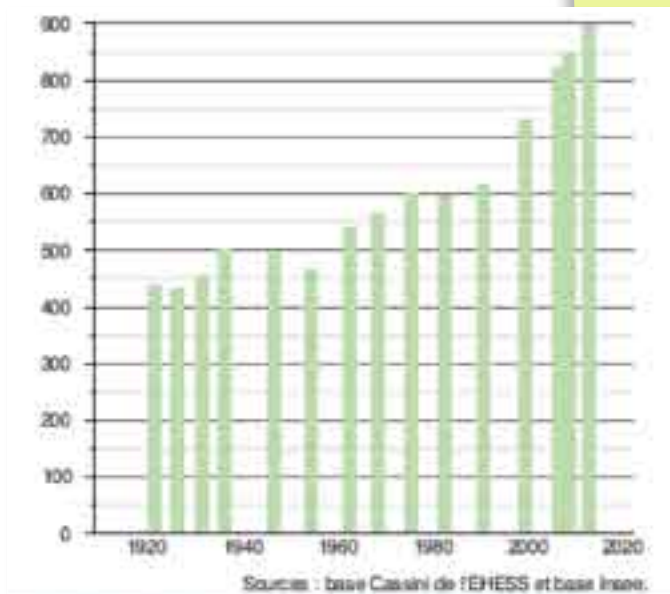
Cette année, les festivités du 14 juillet se dérouleront conjointement avec la commune de Rountzenheim le mardi **14 juillet 2015 à 10 heures** à l'Espace Vauban. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera servi, suivi d'un lâcher de ballons.

Trophée de l'accueil 2015

Simplement **un grand BRAVO** à notre boulangerie du village qui fait partie des lauréats du trophée de l'accueil 2015.



Démographie à Auenheim



Le conseil municipal proche des enfants

Le conseil municipal s'inscrit dans une démarche civique à l'écoute de chaque concitoyen y compris des « plus jeunes ».



La municipalité d'Auenheim a convié le **17 mars 2015** à la Mairie les élèves du cycle 3, cours moyen 1 et 2 de l'école élémentaire.

Le thème a été choisi par les élèves et leur directrice parmi un large panel : ma commune, les élections, le vote, civisme de tous les jours.

Leur thème : « *la municipalité, le rôle du Maire, le conseil municipal* ».

Les élèves après avoir visité la Mairie ont pris place dans la salle du conseil, ils ont pu échanger, s'exprimer et tour à tour ils ont posé leurs questions. Ils ont eu toutes les réponses et explications et ont fait preuve d'une grande écoute.

Parmi les questions figuraient notamment :

- Qu'est-ce qu'un conseil municipal ?
- Quel est le rôle du Maire ?
- Quelles sont leurs missions respectives ?
- Quelles sont les démarches qu'on fait en Mairie ?
- Pourquoi va-t-on voter ?
- Comment se déroule le vote ?

Les élèves se sont prêtés à « un petit jeu ludique, pédagogique et enrichissant en connaissance » : ils ont voté leurs représentants d'élèves, un(e) par classe pour la durée d'un mois. Elèves, directrice et administrés ont été ravis de cette matinée instructive et ont exprimé leur souhait de réitérer ce type d'événement. En fin de « *séance* » une collation et des boissons ont été servies aux élèves.



Elections Régionales :

Les élections régionales auront lieu les **6 et 13 décembre 2015** à l'Espace Vauban.

Une nouvelle aire de jeux

Les élèves de l'école maternelle ont pu découvrir lors de l'**inauguration du 13 mai** dernier, en présence des administrés, des agents communaux, du corps enseignant mais également de bénévoles ayant contribué aux travaux Mrs Konrad Braun et Gérard Gress, leur nouvelle zone de loisirs à la fois ludique, éducative et pédagogique.

Les attractions choisies sur le thème de la nature se fondent à merveille dans l'espace paysager.

On y trouvera notamment des animaux :

la tortue, le hérisson, le poulain, les écureuils via des figurines et jeux sur ressort individuels ou multi places ainsi que des grenouilles par deux portiques à balançoires doubles.

La structure principale « **la P'tite forêt** » se compose de deux niveaux par trois tourelles, deux ponts, d'accès variés, l'échelle oblique, la rampe et le mur d'escalade, d'une chenille faisant office de banc ainsi que d'un toboggan.



Des décors tel que des fleurs, des champignons, une abeille, un hibou embellissent cette structure.

En regardant de plus près cette aire de jeux, on y trouve « **le porte bonheur** », un trèfle à quatre feuilles ou plus exactement en botanique « à quatre folioles, un jeu sur ressort à 4 places... de quoi faire ravir nos plus jeunes écoliers.



La kermesse de l'école maternelle

La traditionnelle kermesse de l'école maternelle s'est déroulée le **5 juin dernier**. Les enfants, leurs familles et amis venus en nombre sont repartis ravis !

Un programme complet fut concocté :

-activités et animations telles que : la pêche aux canards, la course aux sacs, du chamboule-tout, du croquet, un circuit trottinette mais également des ateliers maquillage sur visage ou encore de mèches fantaisies avec un cadeau pour tous les participants.

-restaurations : tartes flambées au feu de bois, knacks, boissons, gâteaux, glaces et autres confiseries.

Merci à l'équipe éducative, parents d'élèves, parents, grands-parents et autres bénévoles d'avoir contribué au succès de notre fête d'école !



Le péricolaire arrive !

A compter de la rentrée prochaine, le **1^{er} septembre 2015**, le péricolaire ouvrira enfin ses portes dans les murs de l'espace Vauban, plus exactement à la Bibliothèque.

La structure accueillera les enfants de 3 à 11 ans, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11 h 30 à 13 h 30 et de 15 h 15 à 18 h 30, le mercredi de 11 h 00 à 18 h 30.

Pour l'accueil pendant les vacances scolaires, les enfants pourront être pris en charge par le péricolaire de Soufflenheim. Si la demande est assez importante, il pourrait être envisagé d'ouvrir également notre péricolaire pendant les congés scolaires.

Une association a été créée, l'AFICEL [Association pour les Familles d'Initiatives Culturelles Extrascolaires et de Loisirs] pour gérer la structure. Une directrice et 2 animatrices s'occuperont des enfants. Les repas seront livrés par la société APIC, spécialisée dans ce type de restauration et qui utilise des produits issus de l'agriculture biologique, de la production locale et du commerce équitable. Les repas sont élaborés par une nutritionniste.

Lors d'une première réunion publique qui a eu lieu le 12 mai 2015 à l'Espace Vauban, les premières pré-inscriptions font ressortir qu'un tel service est attendu par les familles dans nos communes.

Dans un avenir proche, il faudra envisager la construction d'une structure réservée au péricolaire afin de pouvoir accueillir un maximum d'enfants (la capacité maximale à la bibliothèque étant de 24 enfants).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme GOUILLON Angélique au 06 29 89 54 82

Voici la liste des tarifs appliqués :

Arts & Déco

Le week-end du **14 et 15 Mars 2015**, s'est déroulé l'exposition Arts & Déco à l'espace Vauban organisé par la section animation de la Moder.

Une trentaine d'exposants ont répondu présent à cette manifestation, parmi eux beaucoup d'habituels mais également 13 nouveaux artistes. C'est dans ce cadre magnifique, l'Espace Vauban, que les exposants ont présenté leurs oeuvres.

Une exposition riche et variée, avec un large éventail de styles de peinture aussi bien abstraite que figurative, contemporaine ou impressionniste. Ce fut également le cadre pour des exposants de proposer des sculptures de toutes sortes, telles que des sculptures sur bois, sur métal ou du modelage de la terre.

L'attraction majeure de ce week-end était la réplique grandeur nature d'un Alien, monstre extra-terrestre de 2m20 de haut et ne pesant pas moins de 350 kg.

Ce chef d'oeuvre, entièrement réalisé en métal, n'a laissé personne indifférent. Rendez-vous est donné pour une nouvelle édition de l'exposition Arts & Déco l'année prochaine.



Nature et environnement

Bénéfiques pour l'environnement, dans la mesure où ils luttent contre les parasites des végétaux et plantes, les insectes ont, comme vous avez pu le voir à l'entrée de notre village, un HOTEL qui leur permettra de se protéger de l'hiver. Un deuxième abri réalisé par les enseignants et les enfants de l'école maternelle prendra place sur leur terrain de jeux et permettra de sensibiliser les enfants à la richesse de la faune sauvage.



Quelques figurines et décorations de Pâques réalisées par M. Bernard Brenner de Roeschwoog avec l'aide des deux agents communaux !

Le fleurissement des rues, places et maisons, autant par la commune que par les habitants contribue également à l'embellissement de notre cadre de vie.

De nombreux Auenheimois y participent chaque année avec beaucoup d'enthousiasme.



Un arbre de Pâques décoré par les enfants de l'école maternelle !

Et voilà de bonnes idées pour rendre notre village encore plus beau au gré des saisons !

TARIFS (par enfant et par jour)				
ACCUEIL PERICOLAIRE				
	QF - de 500	QF de 501-700	QF de 701-900	QF + de 901
Mult	□ 7,60	□ 7,70	□ 7,80	□ 7,90
Sortie d'école- 17h15	□ 3,40	□ 3,50	□ 3,60	□ 3,70
17h15-18h30	□ 2,15	□ 2,20	□ 2,25	□ 2,30
RECHERCHES RECREATIFS				
	QF - de 500	QF de 501-700	QF de 701-900	QF + de 901
1/2 journée avec repas	□ 17,00	□ 17,30	□ 17,70	□ 18,00
1/2 journée sans repas	□ 9,35	□ 9,60	□ 9,90	□ 10,15

Nettoyage de printemps

Le nettoyage de printemps a eu lieu cette année le **samedi 21 mars 2015**.
Il est toujours organisé conjointement avec la commune de Fort Louis.



C'est à 8h30 qu'une bonne soixantaine de bénévoles, répartie sur les deux communes, se sont retrouvés. Pour Auenheim, le point de rassemblement fût le pont de la Moder. Après avoir constitué les équipes et réparti les tâches, les nettoyeurs se sont dispersés sur l'ensemble de la commune.

Toujours beaucoup de déchets ramassés, mais globalement moins que les années passées. En tête nous trouvons toujours les boîtes métalliques, les bouteilles en plastique et en verre et bien entendu les paquets de cigarettes.

Tous ces déchets ont été triés, puis collectés par les employés municipaux, avant d'être amenés à la déchetterie.

Plantation d'arbres

Durant cette journée, des arbres ont été plantés sur la parcelle de la rive gauche de la Moder entre le pont et la route allant vers Stattmatten, sous la responsabilité de Mr François SCHILLING, ingénieur des eaux et des forêts. Quelques jours avant, des arbustifs ont été plantés sur la parcelle du Rheinmattenschlag.

Un groupe d'une quinzaine de personnes dont 5 résidents de la SAJH (foyer de vie pour adultes handicapés de Schiltigheim) et leur éducatrice ainsi que des membres du CSA (conservatoire des sites alsaciens) ont participé à cette opération. C'est ainsi que des merisiers, pommiers, poiriers sauvages, érables champêtres, et autres berberis jaunes ont été plantés. Auparavant, la parcelle du « Mummelsmatt » a également eu droit à une plantation d'arbres, financé par une sablière de la région.

Après cette matinée de travaux, les bénévoles ont tous été conviés au club house des pêcheurs afin de partager un repas convivial en guise de remerciement de la part des deux municipalités.



Extension du cimetière intercommunal

L'augmentation constante du nombre d'habitants de nos deux villages, ainsi que les exigences réglementaires, entraîneront, dans un délai plus ou moins long, l'obligation de mettre en place des aménagements supplémentaires dans le cimetière.

A l'occasion du renouvellement des baux ruraux, la municipalité a débuté des travaux d'aménagement d'une parcelle de terrain située à proximité du cimetière en vue de procéder à un échange amiable. A terme, cet échange permettra l'acquisition de la parcelle voisine du cimetière.

Ainsi anticipés, les travaux d'extension du cimetière seront rendus possibles sans trop de difficultés dès que le seuil de 2000 habitants sera approché.

Réduire le stationnement gênant

Trop souvent dans les rues de notre village, certaines voitures sont garées sur les trottoirs ou en dehors des places autorisées.

Ces véhicules sont gênants mais surtout très dangereux pour les poussettes et personnes à mobilité réduite, les obligeant à se déporter sur la route et à se mettre en péril, pour contourner ces obstacles. Pour le bien-être de tous, pensez à vous garer uniquement aux endroits autorisés !



Le bruit casse vos oreilles ?



Pour la tranquillité de tous, nous vous rappelons que les bruits inutiles, désinvoltes, agressifs... ne peuvent être tolérés qu'aux horaires stipulés dans l'arrêté municipal du 30 Avril 2014, c'est-à-dire : **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 20h le samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h**

Le bruit excessif, par sa durée, sa répétition et son intensité, est strictement interdit le dimanche et jours fériés.

La rue n'est pas une poubelle

en dehors des espaces sanitaires canins
je ramasse, c'est évident



Très régulièrement nous constatons, ou nos concitoyens signalent avec virulence, la présence de détritits ou autres déjections sur la voie publique.

Si ce phénomène n'est pas nouveau il devient cependant de plus en plus pesant. Même dus à un nombre très limité d'individus peu scrupuleux, trottoirs souillés, plantations dégradées par l'urine, bas côtés encombrés de détritits divers ne font pas vraiment honneur au village ni à ses habitants.

Nous restons persuadés qu'une très grande majorité de nos concitoyens sont conscients de la valeur de leur environnement et tiennent à en préserver la qualité.

Nous pensons aussi que les vrais amis des bêtes font quotidiennement de leur mieux pour que leur chien ne soit pas considéré comme une nuisance, mais reconnu comme le compagnon fidèle et dévoué qu'il a toujours été.

Ce problème récurrent tend à dégrader nos relations voire même à envenimer quelquefois la situation. Il a aussi fait réagir nos législateurs.

C'est ainsi que le gouvernement a mis en application le décret du 25 mars 2015. Ce texte, relatif à l'abandon d'ordures et déchets, augmente l'arsenal répressif à l'encontre des personnes portant atteinte à la propreté des espaces publics.

L'article R 633-6 précise que l'abandon sur la voie publique d'ordures, de déchets, de déjections, de matériaux, de liquides insalubres ou de tout autre objet de quelque nature qu'il soit expose le contrevenant à une contravention de 3^e catégorie assortie d'une amende de 450€.



Avec le soutien de la municipalité qui a mis à leur disposition une niveleuse de location, les agriculteurs de la commune ont remis en état les chemins communaux.

L'équipe municipale tient à remercier Messieurs Boos Philippe et Robert, ainsi que Monsieur GRESS Gérard, pour ce travail bénévole qui permettra d'améliorer le confort de tous les usagers.



Tirés au cordeau

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Dormir et prendre des nouvelles de ses proches

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Manger en quantité suffisante

Ne pas boire d'alcool

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sauv.fr/canicule - www.morles.fr

Le plan canicule est déclenché le 1^{er} juin de chaque année.

Dans ce cadre, l'INPES met en place un dispositif d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

En cas d'alerte, un dispositif d'urgence est déclenché avec la mise à disposition de spots radio et télévision, comme la loi y autorise le Ministre chargé de la santé en cas de risque sanitaire grave.

Canicule **info service** :

Plateforme téléphonique
« canicule info service »

0 800 06 66 66 (appel gratuit)

ouvert en juin-juillet-août du lundi au samedi hors jours fériés de 8 heures à 20 heures.

Canicule
et chaleurs
extrêmes

Il est interdit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin. Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse - les feuilles mortes - les résidus d'égavage - les résidus de taille de haies et arbustes - les résidus de débroussaillage - les épiluchures.



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune de porte à porte. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Peut-on
faire brûler
ses déchets
verts
dans son
jardin ?

Calendrier des fêtes

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR(S)
JUIL. 2015		
VENDREDI 10	PÊCHE SEMI-NOCTURNE	AMICALE DES PÊCHEURS
SAMEDI 25	JOURNÉES FOOT	S.R.R.A.
DIMANCHE 26	JOURNÉES FOOT	S.R.R.A.
AOÛT 2015		
DIMANCHE 30	CONCOURS DE PÊCHE	AMICALE DES PÊCHEURS
SEPT. 2015		
DIMANCHE 6	APRÈS CONCOURS DE PÊCHE	AMICALE DES PÊCHEURS
DIMANCHE 13	REPAS PAROISSIAL	PAROISSE CATHOLIQUE
SAMEDI 19	MESSTI ROUNTZENHEIM	S.R.R.A.
DIMANCHE 20	MESSTI ROUNTZENHEIM	S.R.R.A.
LUNDI 21	MESSTI ROUNTZENHEIM	S.R.R.A.
OCT. 2015		
DIMANCHE 18	FÊTE PAROISSIALE	PAROISSE PROTESTANTE
DIMANCHE 4	BOURSE AUX VÊTEMENTS	ASSOCIATION ANIMATION DE LA MODER
VENDREDI 23	THÉÂTRE	ASSOCIATION RIEDWAGGES
SAMEDI 24	THÉÂTRE	ASSOCIATION RIEDWAGGES
VENDREDI 30	THÉÂTRE	ASSOCIATION RIEDWAGGES
SAMEDI 31	THÉÂTRE	ASSOCIATION RIEDWAGGES
NOV. 2015		
DIMANCHE 8	LOTO-BINGO	U.P.J.
SAMEDI 14	BAL DES CONSCRITS	S.R.R.A.
SAMEDI 21	KESSELFLEISCH	S.R.R.A.
SAMEDI 21	MARCHÉ DU TERROIR	ASSOCIATION ANIMATIONS DE LA MODER
DIMANCHE 22	MARCHÉ DU TERROIR	ASSOCIATION ANIMATIONS DE LA MODER
DÉC. 2015		
SAMEDI 5	TÉLÉTHON	ASSOCIATIONS RÉUNIES

Mairie d'Auenheim

Heures d'ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi : 9h00 à 11h00

Mercredi : 16h00 à 18h00

Samedi permanence du Maire ou Adjoint :

09h00 à 11h00 et sur rendez-vous

En cas d'urgence appelez le :

03 88 86 40 07 ou 06 18 92 64 21

www.auenheim.fr



Responsable de la publication : Joseph Ludwig

Crédit photo : Mairie d'Auenheim

Conception, graphisme et impression :

IMPRIMERIE MODERN GRAPHIC - Soufflenheim - Tél. 03 88 05 78 45

Dépôt légal : Juillet 2015

L'équipe municipale
vous souhaite à tous,
un bel été et
de bonnes vacances!

